

Sujet : [INTERNET] enquête publique "QUATRE CHEMINS"

De : J D <eol87bg@gmail.com>

Date : 18/11/2021 16:49

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

A Monsieur le Président de la commission d'enquête

J'habite à moins de 1km du parc envisagé et Je suis totalement opposé à l'installation d'un parc éolien à Ballèrent-Chateauponsac Pour la raison suivante

C'est un projet mercantile sur fond d'écologie apparente et de rentabilité hypothétique au profit d'on ne sait qui.

Ce n'est pas un projet d'exploitation du vent, c'est **un ratissage de courant d'air** et subventionné de surcroît.

C'est un projet de prédateur, Il suffit de regarder la carte des vents.

En Limousin, nous n'avons pas de vent mais nous avons de l'eau exploitée et à exploiter

- **En Limousin**,* nous avons de l'eau, beaucoup d'eau. 23 barrages dont 5 d'entre eux assurent l'autosuffisance électrique du Limousin..

- **En Haute Vienne**:** 104 producteurs d'électricité, en Creuse:227, en Corrèze: 110 . Certes parmi ceux-ci , il y a quelques éoliennes, mais pas de monstres.

- **A Balledent** : ***21 "*obstacles à l'écoulement de l'eau*" essentiellement déversoirs –structure indispensable à l'installation d'un moulin-reçensés dont bon nombre ont connu une activité, minoterie, cidre, papeterie, filature et même jadis "Moulin à battre le fer" sur le Balacou

LA FORCE DE L'EAU et non la force d'un courant d'air; pas de moulin à vent à Balledent.

Pour les barrages, il a fallu sacrifier des vallées des villages, et à chaque fois des drames humains, des blessures persistantes, des héritages pour les descendants qui doivent se satisfaire de photos ou de récits. Certains ont cependant hérité d'un autre monde fait de tourisme, de stations balnéaires, d'activités aquatiques un autre monde certes mais aussi des bienfaits.

Chez nous, Balledent Châteauponsac et le Nord Limousin c'est une forêt d'éoliennes qui veut s'installer. Ce n'est plus les habitants qui choisissent C'est l'éolienne qui s'installe impose sa loi: démolir et s'installer, fi du Limousin, de ses centrales électriques de ses moulins et de ses cours d'eau.

Et quoi en retour? **QUE DU NEGATIF:**

Foncier, Tourisme, Nuisances visuelles et sonores, Troubles de tous ordres, Exaspération avec querelles de voisinage et bien sûr saccage du cadre de vie.

Balledent déjà classé " Zone Défavorisée" * se dégrade vers le vers "Nécessiteux". alors, les éoliennes n'ont rien à faire ici m**

Merci Monsieur le président de bien vouloir prendre en compte ces considérations qui j'espere influenceront sensiblement sur votre appréciation

J.D

*Source FR3 Nouvelle Aquitaine: <https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/l-electricite-renouvelable-et-necessaire-des-barrages-du-limousin-2326513.html>

** Source : Infogreffe <https://www.infogreffe.fr/entreprises-departement/haute-vienne-35112-087-1.html>

**Source: Etablissement Public de Coopération Inter communale <http://macommune.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

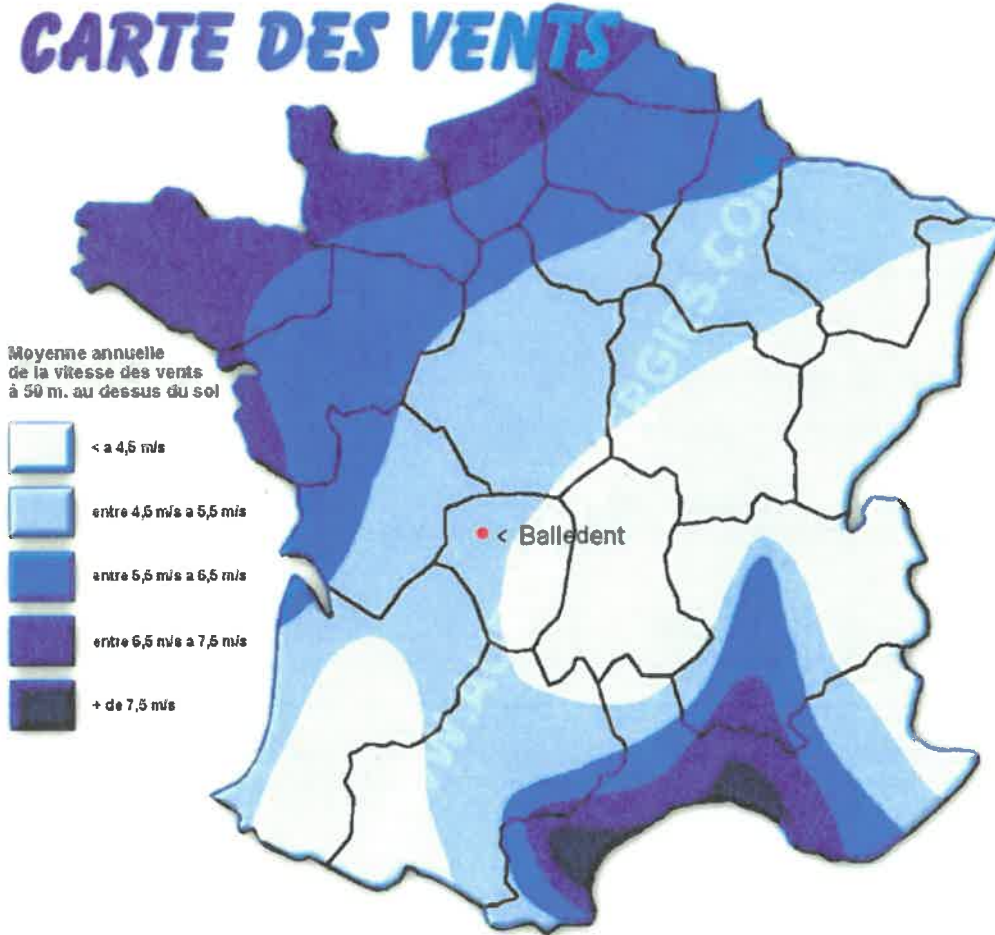
Garanti sans virus. www.avast.com

— Carte des vents.JPG

nne

ction
ion
mât ?

faire



Pièces jointes :

Carte des vents.JPG

105 Ko